

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE par le soussigné, monsieur Benoit Fugère, Directeur général par intérim de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, vendredi le 24^e jour du mois de mai 2019 à 18 h 30 à l'église, 1845 chemin du Village à Saint-Adolphe-d'Howard.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : numéro 2019-0028

NATURE ET EFFETS :

Permettre l'installation d'un solarium et d'une galerie à une distance de 13,35 mètres de la ligne des hautes eaux du cours d'eau, au lieu d'au moins 15 mètres de la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau, tel que prescrit au règlement.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 1770 chemin du Tour-du-Lac, lot 5 022 246.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil Municipal relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,
Ce 2^e jour de mai 2019



Benoit Fugère
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim